



REVUE SCIENTIFIQUE DU DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

DIDACSTYLE N°6

APPEL À CONTRIBUTION

L'évaluation à l'université : quels enjeux et quelles perspectives ?

Le système éducatif algérien a connu ces dernières années une réforme qui a touché les fondements mêmes des finalités éducatives. L'Algérie ne pouvait demeurer à l'écart des mutations profondes qu'a connues et que connaît le monde, cette réforme – tant attendue – se devait donc de sauver notre école d'une *faillite intellectuelle* voire *existentielle* inéluctable, et, dès lors, s'est imposée aux concepteurs des programmes une question primordiale : quel citoyen, l'école algérienne doit-elle former ?

Les réponses à cette question vont d'emblée inscrire les réformes dans l'ouverture au monde, le développement de l'esprit critique, le travail en autonomie et la mise en place de situations d'apprentissage significatives car porteuses de sens aussi bien pour l'enseignant que pour l'apprenant.

Quelle place a-t-on accordé à l'évaluation et aux pratiques évaluatives ? Il convient de ne pas séparer l'enseignement et l'apprentissage de l'évaluation. Celle-ci est partie prenante des situations éducatives, une lecture des programmes de la réforme des trois cycles (primaire, moyen et secondaire) montre que l'évaluation est présente aussi bien en amont qu'en aval des situations d'apprentissage. En effet, dans les documents officiels, il est question d'évaluation diagnostique, formative et certificative. La manière dont elles sont pensées, mises en œuvre, conduite et rentabilisées gagnerait que l'on s'y arrête. Au demeurant, nous ne pouvons que nous réjouir du fait que l'évaluation ait été l'objet d'attention et d'intérêt, la place qui lui est accordée dans la pédagogie scolaire marche de pair avec son importance.

Qu'en est-il de l'évaluation à l'université, qu'en est-il de la pédagogie universitaire, s'est-on arrêté sur la manière d'enseigner, d'apprendre et d'évaluer à l'université ?



L'université a également fait l'objet d'une réforme avec la mise en place du système LMD. Toutefois, cette réforme a-t-elle mobilisé les spécialistes de toutes formations et de tous profils, a-t-elle été accompagnée et suivie de journées d'étude, de journées d'information et de formation ? Nous ne pouvons que regretter et cela avant même la réforme le peu d'intérêt voire l'absence d'intérêt accordé à la formation, à l'évaluation, à l'enseignement et à l'apprentissage des étudiants ; cette situation ne caractérise pas uniquement l'université algérienne puisque ROMAINVILLE dans un rapport sur l'évaluation des acquis dans l'enseignement universitaire (décembre, 2002) regrette le manque d'études sur les pratiques d'évaluation en Belgique, il dénonce de déficit en matière d'information sur l'évaluation des acquis et dira dans ce sens « *bien qu'elles occupent une place importante dans l'exercice du métier d'enseignant-chercheur et qu'elles conditionnent dans une large mesure l'apprentissage des étudiants, les pratiques évaluatives restent mal connues* ». Dans un autre rapport intitulé « *l'évaluation à l'université : point aveugle ou point d'appui ?* » Roger-François Gautier et al (Juillet, 2007) affirment que :

« Le premier constat est que le thème de l'évaluation des étudiants n'occupe pas le devant de la scène des questions abordées autour de l'Université. Les responsables universitaires ont été ces dernières années absorbés par les travaux relatifs à la mise en place du LMD, travaux au sein desquels il s'agissait surtout de recomposer l'offre de formation et où la question de l'évaluation n'a pas été traitée ; même si, nous le verrons, le paysage de l'évaluation a été en fait modifié par la mise en place du LMD dans un sens qui a rendu la réalité plus complexe encore. »

Cette complexité nous a interpellés comme elle devrait interpeller tous les enseignants-chercheurs. Quelle évaluation, pour quelle université ? Quels évaluateurs sommes-nous ? Qu'attendons-nous de nos étudiants ? Quels instruments mettre en place ? Évaluons-nous des connaissances ? Des compétences ? Comment assurer la continuité entre l'évaluation scolaire et l'évaluation universitaire ? Comment évaluer dans une approche par compétences ?

Toutes ces questions nous incitent à réfléchir et à poser le problème épineux de l'évaluation à l'université. Nous invitons les enseignants-chercheurs à élargir et à approfondir la réflexion en leur proposant les trois axes suivants :

Axe /1 : L'évaluation dans le système LMD :

Cet axe permettra d'aborder les principes, les objectifs, les modalités en vigueur dans les textes portant application de la réforme de l'enseignement supérieur d'une part et les pratiques effectives d'une autre part. Il s'agira essentiellement *de réfléchir sur l'adéquation entre la politique en matière d'évaluation telle que donnée à lire dans les textes officiels et les réalités*



du terrain. Il s'agira de porter un regard critique sur les pratiques effectives des enseignants, de voir si le geste évaluateur a également changé ou, au contraire, les anciennes pratiques sont aussi tenaces que pérennes. L'évaluation est-elle congruente par rapport aux situations d'enseignement/ apprentissage ? Les procédures mises en place respectent-elles les directives externes et internes ?

Axe /2 : L'évaluation dans le système éducatif algérien :

L'absence de continuité et de coordination entre les cycles scolaires et l'université a souvent été décriée et dénoncée, nombreux sont ceux qui incombent l'échec des étudiants à l'absence de collaboration entre les deux secteurs, il convient donc de s'attarder sur l'évaluation, ses principes, objectifs et modalités et instruments dans nos écoles, collèges et lycées. Pour qu'il y ait continuité entre l'université et les cycles scolaires, il faudrait voir si cette continuité est assurée dans les trois cycles scolaires.

Axe / 3 : l'évaluation et l'approche par compétences :

Peut-on évaluer des compétences ? Dans quels contextes ? Avec quels effectifs et quels publics ? L'évaluation est-elle congruente par rapport aux situations d'enseignement/ apprentissage inscrites dans une APC ? Les tâches proposées dans les activités d'évaluation et les épreuves permettent-elles de mesurer des compétences ? Celles-ci peuvent-elles être mesurées ? Dans quel domaine d'apprentissage ? De nombreux spécialistes en sciences de l'éducation font preuve de beaucoup de réserves en matière d'évaluation des compétences, dans cet axe, pourront être traitées l'évaluation et l'approche par compétences, il faudra, ce faisant, s'attarder sur le concept de compétence.

Responsable de la revue : Ouardia ACI

Responsable du numéro 6 : Nassima MOUSSAOUI

Comité scientifique de la revue :

Amina BEKKAT (Professeur, Université de Blida 2) ; Malika KEBBAS (Professeur, Université de Blida 2) ; Dalila BRAKNI (MC- HDR, Université de Blida 2) ; Nacereddine BOUHACEIN (Professeur, Université de Blida 2), Amar SASSI (Professeur, Université de Blida 2) ; Attika-Yasmine ABBES KARA (Professeur, ENS d'Alger) ; Saliha AMOKRANE (Professeur, Université d'Alger 2) ; Safia ASSELAH RAHAL (Professeur, Université d'Alger 2) ; Hadj MÉLIANI (Professeur, Université de Mostaganem) ; Marielle RISPAIL (Professeur, Université Jean Monnet – S^t Etienne) ; Claude CORTIER (MC, Université de Lyon) ; Claude FINTZ (Professeur, Université Stendhal-Grenoble 3).



Calendrier :

- Diffusion de l'appel à contribution : 08 octobre 2014
 - Dernier délai de réception des articles (complets) : 15 novembre 2014
 - Soumission des articles aux experts : 16 novembre 2014
 - Réponse-s aux auteur-e-s 05 décembre 2014
 - Réception des articles corrigés : 10 décembre 2014.
 - Impression de la revue : MARS 2015.
-

Consignes éditoriales

- ❖ Les marges à respecter sont :
 - Échelle « papier » : hauteur 23 cm / largeur : 15.5 cm
 - Marges : haut, bas, droite, gauche : 02 cm ;
- ❖ Les coordonnées de l'auteur (Prénom, NOM, université d'appartenance et courriel) doivent être rédigées et placées en haut et à gauche de la page en police Californian FB – N° 11 ;
- ❖ Les articles doivent être écrits :
 - Normal, police Times New Roman – N°12 ;
 - Le titre de l'article en police Californian FB – N°16 ;
 - Les sous-titres en en police Californian FB – N°14 ;
 - Interligne simple (01 pt) ;
 - Les articles ne doivent pas dépasser les 40.000 signes (espaces inclus) ;
 - Les citations de plus de 03 lignes doivent être mises à la ligne, centrées et en retrait de 02 cm par rapport au texte ;
- ❖ La résolution des images / photos doit être de 300 pixels (au minimum) et de format « JPEG » ;
- ❖ Les tableaux et figures doivent être maintenus dans un format « Word » (ne pas convertir en image)
- ❖ Les références bibliographiques :
 - Dans le texte : (Nom, année : page)
 - Bibliographie : (NOM, P., (année), Titre, éditions, ville, p./pp.